



## Historique de la République de l'Indian Stream (1832-1840)

Le Traité de Paris, signé en 1783, par lequel la Grande-Bretagne reconnaissait l'indépendance de ses anciennes colonies anglaises, devait aussi délimiter les frontières de ce qui restait des possessions britanniques sur ce continent. Une description ambiguë et la perte d'une carte allait, pendant près de 60 ans, créer un flou qui finit par exaspérer les habitants de notre coin de pays et laisser sans juridiction un immense territoire d'environ 160 000 acres. C'est alors que toutes les convoitises seront de la partie.

Des hommes d'affaires achètent ces terres de l'indien King Philipp et démarrent deux compagnies : Eastman et Bedel. De 1796 à 1832, les États-Unis, le Canada, la compagnie Bedel et la compagnie Eastman prétendent en être les propriétaires. L'arbitrage est soumis, en 1831, à Guillaume 1<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas. Il tranche en faveur du Canada mais les États-Unis rejettent cette décision.

Presque oubliés, ni Canadiens, ni Américains, le 9 juillet 1832, 59 colons présents à une importante assemblée adoptent, à 56 contre 3, une constitution, en 13 articles, d'un état libre, souverain et indépendant, la République de l'Indian Stream. Elle préserve l'union entre eux, sauvegarde la justice, la paix, la sécurité et une commune défense, une sorte de «Bill of Rights». Borné au sud-est par la rivière Connecticut et l'Indian Stream et à l'ouest par le ruisseau Hall, le territoire de la République était presque calqué intégralement sur celui de Pittsburg NH, notre voisin de frontière.

Au commencement de 1835, la République, très prospère, contenait 69 familles, composées de 414 habitants. Chaque famille possédait 100 acres de terre et il y avait plus de quinze cents acres en culture. Malgré tout, la paix de ces quelques années n'allait pas tenir. Arrestations et emprisonnements de résidents bien en vue allaient à nouveau rendre la situation insoutenable. Plusieurs quittent une région devenue inhospitalière et les autres se rangent du côté du New Hampshire. Le territoire de la République est intégré au comté de Coös et en 1840, est fondé Pittsburg NH.

Le règlement définitif de la frontière devait traîner encore pendant deux ans. Le 9 août 1842, le Traité Ashburton-Webster scellait la frontière, tracée par le ruisseau Hall, le ruisseau le plus à

l'ouest et qui s'écoule dans la Connecticut. Le Canada perdra une vaste étendue de terres, entre autre la totalité du canton de Drayton, ne conservant que 4 500 acres de l'ancienne *République de l'Indian Stream*.

### **Bibliographie**

AUDET, F.-J., Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada, La République d'Indian Stream, 24 mai 1906, p. 119-126.

DOAN, Daniel, Indian Stream Republic Settling a New England Frontier, 1785-1842, Library of New England, University Press of New England, 1997, p. 266.

GRAVEL, Mgr Albert, Cahier No. 6 Pages d'histoire régionale, Les townships disparus ou la République de l'Indian Stream, Sherbrooke, 1961.

Le Courant, numéro 9 – Automne 2007, p. 4et 5. HACHEY, Isabelle, texte publié dans l'Entraide généalogique, vol 22, no 4, octobre, novembre, décembre 1999.

JONES, W. Brayton Jr. The Indian Stream Republic, June 1941, Thesis to the University of New Hampshire for the Degree of Masters of Arts, 91 pages.

SHOWERMAN, Grant, Ph.D., The Indian Stream Republic and Luther Parker, New Hampshire Historical Society, Concord, N.H., 1915, p. 49-74.

SMEREKA, Myroslaw, Au-delà des divergences Histoire de la caisse populaire de Paquetteville, 1907-1974.

Livre sur l'histoire de Paquetteville / St-Venant 1862-1987, p. 12 à 16.

1820-1840 – Conflit de l'Indian Stream. Texte venant de la traduction de « A Tale of Canaan People »

[www.interlog.com/](http://www.interlog.com/) echilton The Republic of Indian Stream 1831-1835

Return to an address Claims of Certain Inhabitants Indian Stream Settlement in the Eastern Townships of Lower Canada, Librairie G. Ducharme, Montréal, 1853, 42 pages.

